

TARIFS – BAREME 2024 – 2025

*Uniquement pour les formations en initial
Aucun frais demandé pour les formations en alternance*

Les tarifs incluent l'enseignement, le suivi pédagogique,
L'acompte d'inscription doit être versé lors de la remise du contrat d'inscription.

Les frais de scolarité à la charge de l'étudiant sont les suivants (possibilité de payer en plusieurs mensualités) :

	BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES	BACHELORS	MASTERE
Inscription	270 €	420 €	450 €
Scolarité annuelle	4350 €	5150 €	6650 €

Deux échéanciers possibles :

- Par bimestre, soit 4 versements (septembre / décembre / février / avril)
- Par mensualité, soit 10 versements (de septembre à juin).

Nos formations ne sont pas éligibles aux bourses du CROUS.